

LE PETIT OUSSOIS

Le bulletin municipal de la commune d'Ousse-Suzan



Après deux dernières années de fonctionnement difficiles dues en grande partie à la crise sanitaire de COVID-19 et au départ des anciens exploitants du Kaléo, le dernier

commerce d'Ousse-Suzan rouvre ses portes sous l'impulsion d'une nouvelle équipe jeune et dynamique. À lire, pages 9 & 10.



Du nouveau dans le centre du bourg. Résumé des travaux passés et ceux à venir (page 3).



Avec 180 hectares comment le domaine forestier de la commune est-il géré ? Tout dans le dossier du N°3 pages 5 & 6.

L'ACTUALITE DE LA MAIRIE

Sommaire

- Couverture : à la Une
- P 2 – Actualités de la Mairie
 - Sommaire
 - Les vœux de Mr le Maire
- P 3 – Actualités de la Mairie
 - Actions et décisions du conseil
 - Travaux et investissements réalisés en 2021
 - Travaux et investissements prévus en 2022
- P 4 – Actualités de la Mairie
 - Une nouvelle maîtresse
 - État civil et nouveaux arrivants
 - Horaires, adresse, contacts
- P 5 & 6 – Le dossier du numéro
 - Le domaine forestier de la Commune
- P 7 & 8 – Au fil du Bez
 - L'actualité de la commune sur Facebook
- P 9 & 10 – Portrait
 - Kaléo nouveau « nouveau départ »
- P 11 à 14 – La vie des Associations
 - P11 L'ACCA d'Ousse-Suzan
 - Les anciens combattants
 - P12 L'Ousstrail
 - L'Amicale Saint-Roch - Saint-Miquéou
 - P13 Le Comité de foire
 - Le Comité des fêtes
 - P14 L'APE du RPI d'OYA
 - L'ASA DFCI
- P 14 – Photo d'antan
- P 15 – À vous de jouer
 - Mots fléchés
 - Sudoku
 - Réponses des jeux du N°2
- P 16 – Vivre Ensemble
- P 17 – Les numéros utiles
- P 18 – Coup de pouce
 - Les pros de la commune
 - Fiche contact



Les Vœux de Mr le Maire

L'année 2021 s'achève avec toujours cette crise sanitaire qui rythme notre quotidien.

À nouveau, tous les événements, du repas des aînés aux fêtes du village en passant par la fête de la Battère ont dû être annulés. Heureusement, entre deux vagues, des manifestations ont pu être organisées comme le ball-trap du 14/07 à Suzan, les après-midi ludiques des aînés, la commémoration du 11/11 et la traditionnelle poule au pot édition « à emporter » qui nous a montré que l'enthousiasme bénévole est toujours présent.

Qu'il fut bon de se retrouver et de se retrousser les manches ensemble !

Cette année s'achève également avec le changement de gérant de notre multiple rural « le Kaléo Family ». Nous leur souhaitons de pouvoir travailler sans contrainte et de prospérer dans leur projet. L'année 2021 fut riche en demandes liées à l'urbanisme. De nombreuses parcelles vont être construites dans le courant de l'année 2022. Elles viendront conforter une progression démographique qui est de 15 % sur 10 ans portant la population permanente d'Ousse-Suzan à 293 habitants.

Le contexte ne nous facilite pas la tâche pour avancer sur les projets de notre mandat, mais je vous assure que le conseil travaille d'arrache-pied pour continuer à dynamiser le village et à faire le nécessaire afin de rendre meilleur notre quotidien.

Je sais l'impatience de certains, mais tout ne peut pas être mis en œuvre en même temps, certains dossiers sont complexes et demandent du temps pour un montage complet et l'obtention de toutes les subventions possibles.

Nous avons prévu de vous inviter à nos traditionnels vœux cependant, la dernière vague en a décidé autrement nous empêchant de se retrouver en ce début d'année.

J'en profite donc pour vous souhaiter santé, joie et bonheur. J'ai envie de croire que cette dernière vague nous amène une lueur d'espoir afin de pouvoir se retrouver rapidement autour de cet esprit de partage et de solidarité.

Jacky PERSILLON
Maire d'Ousse-Suzan
Directeur de Publication



L'ACTUALITE DE LA MAIRIE

Principales délibérations du conseil municipal de juillet à décembre 2021

Délibération concernant le choix de l'entreprise pour la création de la voirie des parcelles attenantes au terrain de sport

- Délibération pour le Fonds d'équipement des Communes pour 2021
- Délibération pour la dénomination des voies et le numérotage des habitations pour l'opération « NUMERUES »
- Délibération pour la participation financière pour le projet de deux jeunes de la commune au rallye du 4 L TROPHY 2022
- Délibération pour l'approbation du Schéma Directeur d'Assainissement de la commune d'OUSSE-SUZAN après Enquête publique unique
- Délibération pour la révision des loyers 2021-2022
- Délibération pour l'intégration dans le domaine public des voiries des parcelles attenantes au terrain de sport
- Délibération pour la motion de soutien aux chasseurs
- Délibération résiliation bail dérogatoire du KALEO avec Mme LESNE
- Délibération pour le bail dérogatoire du restaurant avec la SAS GAUVAL
- Délibération pour la vente de Matic
- Délibération pour l'achat du terrain de Mr NEYRINCK
- Délibération des reprises de l'actif du SIVU du RPI du BEZ suite à la dissolution
- Délibération pour l'électrification des terrains SOUBIRAN quartier Bourg

Retrouvez tous les comptes-rendus détaillés sur <https://www.ousse-suzan.fr>



Travaux et investissements réalisés en 2021

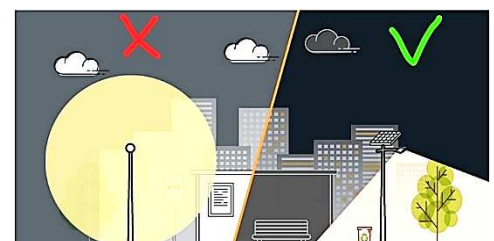
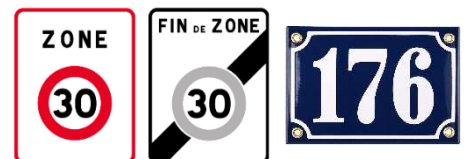


- Réfection de la peinture de l'école
- Réparation du Pont des barres
- Illuminations de Noël
- Les travaux du restaurant
- La remise en état des écoulements d'eau pluviale route de Villenave ainsi que la création de regards de visite
- Création de la voirie du nouveau quartier du bourg avec le découpage des futurs lots à bâtir



Travaux et investissements prévus en 2022

- Mise en place de la Signalisation routière suite aux arrêtés (cf Petit Oussois N°2)
- Changement du tracteur
- Finalisation du Numérué
- Programme d'amélioration et de mise aux normes de l'éclairage public avec le SYDEC
- Continuité de la viabilisation des terrains quartier du bourg
- Programme d'aménagement paysager, sportif et ludique autour du terrain de sport
- Dossier de préparation de la rénovation de l'ancienne école des garçons
- Acquisition du dernier terrain du lotissement des chênes



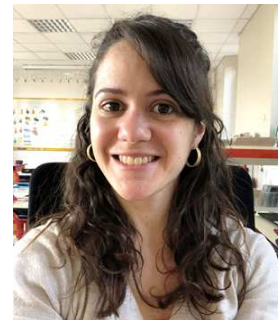
L'ACTUALITE DE LA MAIRIE

Une nouvelle maitresse à l'école : Parcours

Chanceuse d'avoir enseigné dans les Yvelines pendant sept ans, j'ai découvert différentes structures: écoles élémentaires entre 7 et 14 classes (200 à 350 élèves) avec des dispositifs « accueil des enfants du voyage » et Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire.

Les quatre dernières années m'ont permis d'évoluer dans un groupe scolaire de 650 élèves (une école maternelle et deux écoles élémentaires), à 7 km au Nord-Ouest de Paris et 7 mn en RER du quartier d'affaires de la Défense. Cet établissement relevant de la politique de la ville « zone violence ». De retour aux sources dans les Landes, je découvre le quotidien d'une école

avec une seule classe de vingt élèves dans le calme Oussois, en Regroupement Pédagogique Intercommunal.



État civil et nouveaux arrivants 2021

Naissances

Capucine PERSILLON née le 18/03/2021
Fille de Aurélie GIROS et de Julien PERSILLON

Elio Sorèn VIGNAUD né le 1/04/2021
Fils d'Alice GAUTHIER et de Léo VIGNAUD

Lexa LE BOT née le 10/10/2021
Fille d'Eugénie HEMMER et de Romain LE BOT

Félicitations aux parents...

Mariages - PACS

Thibaud CASTETS et Anaïs DUCASSE le 13/03/2021

Stéphanie PEREIRA et Loïc FERNANDEZ le 04/10/2021

Tous nos vœux de bonheur vous accompagnent...

Décès

Pierrette PAIRET, le 22/04/2021
Fernand CORDELIER, le 28/07/2021
Pierre RAMEAUX, 17/11/2021

Toutes nos condoléances aux familles

Nouveaux arrivants

DE VERDHELAN Cécile et MENAULT Bertrand, au Mourcaou
BOSCH Laurent et Michèle et Mme BANA Marie, au quartier Escourre
Mme ASTIER Odile, quartier Escourre
Mr et Mme KUNKEL, à Bertranot
Frédéric MAIGNAN, au bourg
DASILVA Paulo et Rodriguez Fatima, à Matemale
LACOMME Kevin, à Barbeyron
VALEGEAS Fabien et Tessa LESQUERRE, au bourg

Bienvenue à tous !

Joindre la Mairie

3 Chemin Vicinal - Le bourg 40110 Ousse Suzan 05 58 51 73 80

Site Internet : <https://www.ousse-suzan.fr>

Page Facebook : @MairiedOusseSuzan

Horaires d'ouverture

	Matin		Après-midi	
Lundi	08 H 30	12 h 30	13 H 30	18 H 00
Mardi	08 H 30	12 h 30	FERMÉ AU PUBLIC	
Mercredi	FERMÉ			
Jeudi	08 H 30	12 h 30	FERMÉ AU PUBLIC	
Vendredi	08 H 30	12 h 30	13 H 30	16 H 30
Samedi *	09 H 00	12 h 00		

* Seulement les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois - sauf juillet/août. A cette occasion, vous avez la possibilité de rencontrer les élus municipaux qui sont à votre disposition.

LE DOSSIER DU NUMÉRO

Le domaine forestier de la commune

En 2009, comme beaucoup d'autres communes et propriétaires privés, Ousse-Suzan a perdu une partie de ses bois et forêts, conséquence des vents dévastateurs de Klaus, une tempête hivernale bien encore présente dans les esprits de chacun. Une période difficile qui a mis en lumière la solidarité citoyenne des villages, d'Ousse-Suzan en particulier.

Une grande campagne de reboisement a été entreprise, sous couvert de subventions de l'Etat, et qui a permis à la commune de reboiser ses parcelles.

Le domaine forestier d'Ousse-Suzan est composé principalement de pins (95 %) et de feuillus (5 %) et s'étend sur près de 180 hectares.



Comment s'est constitué le domaine forestier d'Ousse-Suzan ?

La Forêt communale d'Ousse-Suzan a été aménagée à 3 reprises, tout au moins depuis 1943.

Le premier aménagement, établi pour la période 1953-1972 fixait le traitement en futaie régulière par méthode de tire et aire, et poursuivait le double objectif de la production de bois et de résine. Le gemmage a été abandonné en 1971.

Un arrêté ministériel du 4 février 1974 approuve l'aménagement de la forêt communale pour la période 1973-1992. La forêt constitue alors une série unique de futaie régulière de pin maritime traitée par la méthode du groupe de régénération strict avec pour objectif principal la production ligneuse.

Ce second aménagement sera révisé en 1983 suite à l'acquisition de terrains appartenant à le Sté Forestière de la Saussouze et soumis au régime forestier en novembre 1978, ce qui a permis à la commune de doubler la surface de son domaine.

En 2004, la commune s'est dotée d'une trentaine d'hectares supplémentaires pour arriver aujourd'hui à la surface que nous connaissons.



La gestion forestière de notre Commune

134 ha de pins sont gérés par l'ONF (Office National des Forêts), organisme public destiné à gérer les forêts et dunes françaises.

« La mission de l'ONF étant de protéger et de gérer durablement les forêts, agir pour le climat et la transition écologique, contribuer à l'attractivité et au développement durable des territoires, c'est préserver notre vie et celle des générations futures. Telle est l'ambition de l'ONF en partenariat avec les communes forestières, collectivités, Etat, associations locales. »

C'est la commission Forêt de la commune qui prend en charge la gestion des parcelles non soumises à l'ONF. Cette commission est composée de 7 membres du Conseil municipal de la commune, spécialisés ou non dans la forêt, ils l'aiment tous et ont à cœur de préserver notre petit poumon local.

Concernant les travaux forestiers, en 2021 devait être éclaircie pour la seconde fois, une parcelle de 5.24 ha, en raison de la situation que nous connaissons, les travaux ont été reportés à cette année 2022. La vente de ce bois permettra à la commune de financer notamment les frais d'entretien du domaine.

Le budget de la commission Forêt est inclus au budget global de la commune, document que vous pouvez retrouver sur le site de la mairie, www.ousse-suzan.fr.



LE DOSSIER DU NUMÉRO

Le domaine forestier de la commune

Un peu d'histoire...

Le massif forestier des Landes de Gascogne

A la fin du 18^e siècle, sous la menace permanente du sable et de l'eau, des hommes cherchèrent à arrêter les dunes poussées par le vent et l'océan.

Les frères Desbiey furent les précurseurs de la fixation des dunes, en immobilisant la dune par des clayonnages maintenus par des petits piquets.

Brémontier lui, fit ensemercer un premier cordon sur les côtes girondines, en abritant les semis de pins, du vent d'ouest par des fagots placés parallèlement au rivage et d'une hauteur d'un mètre.

Au milieu du 19^e siècle, Chambrelent, ingénieur des Ponts et Chaussées, avait remarqué que la végétation se développait seulement là où les eaux trouvaient à s'écouler. Il fallait donc assurer la libre évacuation des eaux superficielles dès le printemps. Le résultat de ses travaux fut immédiat : les semis se développèrent rapidement.

En 1855, la surface assainie et ensemençée atteignait 20000 hectares. Une opération d'ensemble était nécessaire, il fallait convaincre les maires d'assécher les terrains communaux pour réaliser un réseau de grands canaux collecteurs bien tracés.

Lors de sa visite dans les Landes, l'Empereur Napoléon III fut enthousiasmé par les résultats de Chambrelent. Il décida d'acquérir personnellement un vaste territoire et une loi obligea les communes à assainir et ensemercer leurs landes.

Les propriétaires fonciers, profitant du réseau de collecteurs, poursuivirent de leur côté des travaux analogues et la forêt des Landes prit peu à peu le visage qu'on lui connaît aujourd'hui.

Au fil du temps, l'amélioration des techniques de culture a entraîné un accroissement notable de la productivité du pin maritime. Et aujourd'hui, il est unanimement reconnu que la forêt des Landes est un des plus beaux exemples de forêt cultivée.

Source : oceopin.fr

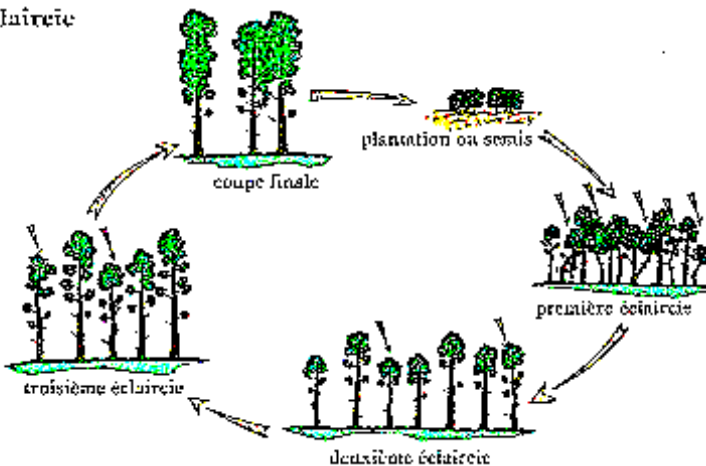
La culture de pins

Le reboisement d'une parcelle se fait par plantation de jeunes pins ou par semis, chaque parcelle plantée peut être éclaircie quatre à cinq fois dans sa vie avant d'être totalement coupée. Y sont retirés les pins trop petits, malades ou non conformes aux critères. Le bois est principalement destiné à la fabrication de papier, au bois d'œuvre, au bois de chauffage, et les déchets de coupe comme les branchages peuvent aussi être valorisés.

Le matériel utilisé pour ce travail est un engin forestier tout-en-un appelé « l'abatteuse », qui coupe, ébranche et tronçonne en longues grumes. Le bois est ensuite ramassé au grappin par un engin de débardage, sur un dépôt prévu à cet effet, puis chargé sur les camions pour être transporté dans les entrepôts de stockage et/ou d'usines de transformation.



L'éclaircie



Le cycle des éclaircies :

- 1^{ère} éclaircie à 12/15 ans, les pins retirés sont destinés à la production de papier, carton, mouchoirs, cellulose ;
- 2^{ème} éclaircie à 15/20 ans, les pins sont utilisés pour la papeterie principalement et les petits sciages sont destinés à la fabrication de palettes ;
- 3^{ème} éclaircie à 20/25 ans, le bois servira à la fabrication de caisses, planches (petits sciages) et/ou de papier.
- Il y a la possibilité d'une 4^{ème} ou 5^{ème} éclaircie (25/35 ans) avant la coupe finale (40/50 ans de culture).

Le bas des troncs est destiné au bois de qualité pour charpente ou menuiserie, le milieu pour la fabrication de caisses et autres, le haut plutôt affecté à la papeterie.

Les branches et souches, quant à elles, peuvent aussi être transformées en plaquettes de bois-énergie (chauffage).

AU FIL DU BEZ

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



10 août 2021

Trois personnes du collectif CJS Coop'Coudes étaient présentes en fin de semaine dernière pour des travaux de réfection de peinture de la classe de la commune et des aménagements du terrain de tennis.

7 septembre 2021

Suite à leur fermeture pendant la crise sanitaire COVID 19, les clubs de football d'Ygos et d' Arengosse font leur rentrée pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



31 octobre 2021

L'épicerie sociale Sans Façon, organise des journées de collecte alimentaire les 26 et 28 novembre, dans le supermarché Super U de Morcenx-la-Nouvelle

02 novembre 2021

Mise en place de deux nouvelles colonnes aériennes de tri sélectif dans le secteur de l'aerial de Suzan sur le chemin de Lartigue.



AU FIL DU BEZ

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



08 novembre 2021
À l'occasion des 10 ans de l'e-média d'Ousse-Suzan, la Médiathèque et le Ludobus du Pays Morcenais proposent un merveilleux programme d'animations dans la salle multi-activité de la commune



11 novembre 2021
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
Après deux ans de cérémonie en comité restreint, l'hommage rendu à ceux tombés pour la France durant la grande Guerre de 1914 à 1918, s'est enfin déroulé en public



11 décembre 2021
KALEO FAMILY GAUVAL PIZZA à Ousse-Suzan...
C'est parti !
Ouverture le 11 décembre 2021



31 décembre 2021
La Mairie présente ses vœux

PORTRAIT

Le KALEO Family reprend enfin du service

L'unique commerce du village a trouvé reprenneur et le multi-service le Kaléo Family vous accueille à nouveau. Le Petit Oussois a donc rencontré un des nouveaux exploitants de l'établissement ouvert depuis début décembre 2021. Trois semaines après l'ouverture, c'était l'occasion pour nous de faire connaissance.

Nous avons tous les deux vingt ans.

Le PO : qui êtes-vous ?

Fabien : sur place, nous sommes deux. Ma copine Tessa et moi Fabien. Nous avons tous les deux vingt ans et nous habitons à Ousse-Suzan le logement attenant au Kaléo, ce qui est plus facile pour le travail.

Le PO : est-ce votre première expérience dans le commerce ?

Fabien : pour Tessa, c'est nouveau, mais moi, j'ai déjà été responsable sur Dax et Saint-Sever. Par contre, c'est la première fois que nous sommes 100 % autonomes, 100 % tout seuls. Nous sommes les exploitants et nous nous occupons de tous les domaines de l'affaire sauf de la comptabilité.



Un vrai multi-service...

Le PO : quels sont les services que vous proposez ?

Fabien : pour le moment, le restaurant propose un menu du jour, différent chaque jour. Ce n'est pas de la grande gastronomie, mais c'est, nous l'espérons, bon, simple et copieux. C'est un peu du style bistronomique, fait à partir de produits frais et très peu de surgelés. Dans peu de temps, nous proposerons des frites maisons. Les pâtes à pain, les pains burgers et les pâtes fraîches sont faits maison. Nous avons choisi de ne pas utiliser certains produits comme les fruits de mer, car vendus en surgelé. Ensuite, il y a le bar où nous avons commencé à nous approvisionner.

L'épicerie devrait bientôt arriver, nous attendons que l'affaire se lance un peu pour avoir un petit fonds de roulement pour l'achat des produits. Mais il y a déjà le dépôt de pain.

Pour Mondial Relay, nous sommes en attente de leur réponse. Nous souhaitons continuer aussi avec UPS. Dans l'avenir, nous aimerions organiser des soirées à thème, mais nous allons attendre que la situation sanitaire s'améliore. Nous aurions bien aimé faire la première soirée pour le 1er de l'an, cela aurait été chouette. Mais comme rien n'est sûr, comme beaucoup, nous reportons.

Concernant les jours de fermeture, ils seront peut-être amenés à évoluer en fonction de la demande de la clientèle.



PORTRAIT

Le KALEO Family reprend enfin du service

Le PO : après trois semaines d'ouverture, quelle est la tendance ?

Fabien : c'est plutôt positif, surtout pour un mois de décembre. C'est donc très encourageant.

Nous sommes sur des volumes de 70 % de vente à emporter et plus de 20 % pour la salle avec une activité concentrée sur le soir. Étonnamment, le service livraison à domicile intéresse peu.

Le PO : et pour le bar ?

Fabien : quelques clients. Cela n'arrive pas souvent, mais quand cela arrive, ils sont nombreux.

Kaleo Family, franchisé Gauval.

Le PO : comment communiquez-vous vos menus et les informations sur les autres prestations ?

Fabien : les menus sont affichés à l'entrée du restaurant et nous tenons une page Facebook pour les menus de la semaine, les autres services et les nouveautés.

Le PO : quels sont les créneaux horaires pour passer commande ?

Fabien : de l'ouverture le matin jusqu'à la fermeture à 22 h 00. Les commandes entre 14 et 18 h 00 sont à faire sur le portable.

Le PO : comment se nomme l'établissement ? le Kaleo Family ou Kaléo Family – Gauval Pizza ?

Fabien : l'établissement se nomme le Kaléo Family. Nous sommes franchisés Gauval. En ce moment, il n'y a plus que deux établissements franchisés Gauval, un à Pomarez et celui-ci à Ousse-Suzan. Nous avons fermé celui de Saint-Sever lorsque j'en suis parti. Nous avons préféré bien fonctionner sur deux commerces plutôt que de vivoter sur trois. Il aurait fallu remonter une autre équipe.



Ici, le côté humain est très important.

Le PO : prévoyez-vous de participer aux événements de la commune ?

Fabien : oui, bien sûr. Nous avons entendu parler de la foire de la Saint-Michel, et quand la situation sanitaire le permettra, nous pourrions même proposer des événements.

Le PO : avez-vous senti un bon accueil à votre arrivée dans le village ?

Fabien : ah oui, ça change de Dax où tout est basé sur le commercial. C'est l'intérêt d'être dans un petit village. Ici, tout le monde est concerné et l'humain est très important.

Le PO : merci Fabien pour tous ces renseignements. Nous vous souhaitons le meilleur pour la suite.

Entretien réalisé jeudi 30 décembre 2021.

LA VIE DES ASSOCIATIONS



L'ACCA D'OUSSE-SUZAN

L'ACCA d'Ousse-Suzan, vous souhaite une excellente année 2022 avec beaucoup de bonheur et de santé.

L'année 2021 se termine avec beaucoup d'incertitude sur la pratique de notre loisir, mais nous restons vigilants. Les battues pour 2021 ont été prolifiques en prélèvement de sangliers et 2022 devrait être une année en hausse. La densité de renards autour des élevages augmente. Le piégeage porte ses fruits pour la régulation des espèces classées nuisibles.

Nous espérons organiser le banquet, si le protocole sanitaire s'améliore.

Il est rappelé que le passage du "rotavator" effectué autour des parcelles ne sert pas de chemins (chevaux, quads, piétons), mais à relever les empreintes des sangliers afin de les réguler.

Merci aux bénévoles qui effectuent ces travaux.

LES ANCIENS COMBATTANTS

d'YGOS SAINT SATURNIN ET d'OUSSE-SUZAN :



PG-CATM-OPEX

Au nom de tous les adhérents de notre association, je **souhaite une bonne et heureuse année et surtout la santé**, dans cette période si difficile pour tout le monde, à tous les citoyens de nos 2 communes. L'année 2021 a été très compliquée. En cette nouvelle année, je pense que nous allons devoir encore gérer la situation au jour le jour.

Si la situation sanitaire le permet, nous essayerons de nous voir pour une assemblée générale courant février.

Ayons une pensée pour les personnes souffrantes et celles qui nous ont quittés.

Je vous souhaite amour, santé, tendresse, bonheur et faisons preuve de bienveillance.

Le Président Eric PERRIN



LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'Ousstrail

Toute l'équipe de l'Ousstrail vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. Nous vous souhaitons la santé, de merveilleuses balades dans cette extraordinaire forêt landaise, toute la réussite dans ce qui vous tient à cœur et de profiter d'aller courir quand vous en avez envie !

Voilà deux ans que notre association, comme beaucoup d'autres, est en sommeil. Nous sommes impatients de vous revoir, de vous accueillir, de partager avec vous le sport et la convivialité dans notre si belle commune.

Alors, cette année, c'est décidé, c'est la reprise !

Croisons les doigts.

Nous vous donnons donc rendez-vous le

dimanche 7 août 2022



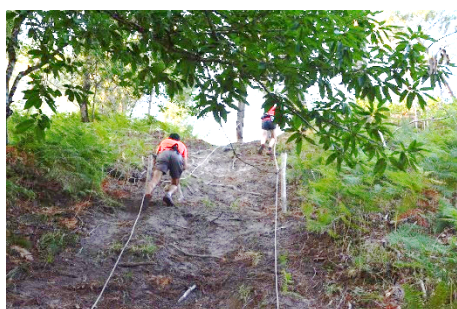
pour la prochaine édition de l'Ousstrail avec plein de nouveautés, notamment un nouvel agencement autour de la Chapelle pour mieux vous recevoir.

Les formules restent inchangées, avec la marche et plusieurs parcours de trail allant de 5 km, pour ceux qui ont envie de profiter de la vue, à 24 km pour ceux prêts à défier les dénivelés.

Avant l'été, nous organiserons des rendez-vous « utiles » en lien avec notre label de la "Trail Runner Foundation" et pour les coureurs qui ont envie de se motiver en petit groupe chaque semaine, contactez notre Président.

Enfin, si vous avez envie de vous engager à nos côtés, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Quoi qu'il en soit, en 2022 soyons heureux !



AMICALE SAINT-ROCH - SAINT-MIQUÉOU

ANNÉE 2021

L'assemblée générale initialement prévue en début d'année, a eu lieu le 25 septembre 2021.

L'Amicale n'a pas pu organiser toutes les activités, pour cause de crise sanitaire, et a donc proposé la gratuité de la carte d'adhérent pour 2021.

Seuls deux après-midi de loto-belote ont eu lieu les 20 octobre et 17 novembre.

Le repas de fin d'année du 12 décembre a dû être annulé.

Suite à la démission de la présidente et d'une partie du bureau,

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AURA LIEU LE samedi 12 FEVRIER 2022 à 14 heures à la salle des fêtes d'Ousse-Suzan pour l'élection d'un nouveau président (ou présidente).

Les candidatures pour le poste de président sont à déposer à la mairie.

MEILLEURS VŒUX À TOUS

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Comité de Foire



Malheureusement, les années se suivent et se ressemblent. Le 29 septembre 2021 ressemblait au 29 septembre 2020, aucune activité sur le site de Suzan à notre grand regret.

Certains pensent que la Foire de la Saint-Michel aurait pu avoir lieu. La mise en place du Pass-sanitaire à l'été 2021 nous a confortés dans la décision d'annuler, car il est très compliqué de quadriller toutes les entrées sur le site de la

foire qui est situé en pleine forêt.

Nous vous attendons nombreux à l'**Assemblée Générale qui aura lieu le 26 février** prochain à 11 h 00 dans la salle multi-activités. (Pass-sanitaire ou vaccinal à présenter) Nous espérons que cette crise sanitaire s'amenuise pour nous laisser l'occasion de redonner vie au site et voir sa foire traditionnelle renaître. Le Comité de foire vous souhaite une bonne année 2022.

Comité des Fêtes



Malgré le contexte sanitaire difficile, nous avons réussi à organiser un drive le dimanche 22 août dernier à la salle des fêtes afin de proposer un repas poule au pot dans l'esprit de la fête de la Battère. Une belle journée nous ayant permis de distribuer 212 repas et surtout de renouer le contact entre bénévoles et habitants du village et d'ailleurs ! Cette année encore, nous espérons pouvoir mener à bien nos manifestations et tous vous retrouver pour une belle saison festive dont voici le calendrier prévisionnel :

- **Fête de la Battère : samedi 30 juillet ;**
- **Fêtes patronales : du mercredi 19 au dimanche 21 août.**

Sans oublier la **Foire de la Saint-Michel du jeudi 29 septembre**, durant laquelle nous servons le repas du midi, en collaboration avec l'ACCA, sur notre stand commun.

Nous aurons alors besoin de toutes les bonnes volontés pour nous aider au bon déroulement de ces événements si nous avons la chance de pouvoir les organiser. En attendant, l'ensemble du bureau du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. N'hésitez pas à aimer notre page Facebook afin de vous tenir informés de nos actualités. "Comité des fêtes d'Ousse-Suzan"

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Association des parents d'élèves du RPI d'OYA

Bonjour à toutes et à tous. L'ensemble du bureau de l'APE du RPI d'OYA souhaite vous adresser tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé pour vous et vos proches, notamment dans cette période troublée de pandémie.

Même si les protocoles s'adaptent au jour le jour de la situation sanitaire, nous restons positifs et continuons à mener nos actions dans le but de financer les sorties scolaires des enfants du RPI.

Pour Noël, chaque enfant a pu recevoir un cadeau individuel en plus des cadeaux collectifs de classes.

Grâce à vos participations, nous avons financé un tiers du projet piscine à la cité verte d'Hagetmau pour 45 élèves et certainement d'autres sorties d'ici la fin de l'année scolaire.

Nous allons poursuivre nos ventes de gâteaux BIJOU, de chocolat pour Pâques et les paniers de légumes. Nous avons également fait réaliser par l'ensemble des classes des calendriers... N'hésitez pas à nous contacter si vous en désirez.

De plus, nous espérons pouvoir maintenir des repas lors des Kermesses et ainsi partager de beaux moments de partage et de convivialité avec les familles.

Nous tenons à vous remercier chaudement pour d'une part votre engagement lors de nos actions et d'autre part pour la réussite du projet d'aménagement de lieu de loisir et pique-nique sur la commune d'Ygos. En effet, grâce à vos signatures, cet aménagement pourra voir le jour dans le cadre du budget participatif citoyen financé par le Conseil général. Encore merci à vous !!!

Nous voudrions également remercier l'ensemble du personnel des écoles et les équipes municipales des 3 communes, qui nous aident régulièrement, ainsi que tous nos membres actifs. Notre association est bien sûr ouverte à tous et toutes les idées sont bonnes à prendre. Vous pouvez nous contacter directement ou sur la page Facebook « APE du RPI d'OYA » pour proposer des améliorations, de nouvelles actions, etc...

Nous vous réitérons encore tous nos meilleurs vœux et vous disons à bientôt lors d'une prochaine manifestation.

Le Bureau

A.S.A.-D.F.C.I.

Le bureau de l'ASA DFCI d'Ousse-Suzan se réunira en conseil syndical, le vendredi 28 janvier 2022, délibérera du budget et de la cotisation 2022, abordera divers sujets en suspend et répondra aux questions posées par des propriétaires.

Nous espérons pouvoir vous retrouver lors de notre assemblée générale dont la date n'est pas encore fixée.

Les membres du bureau et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2022.

Jacques Remazeilles et les membres du bureau - ASA DFCI d'Ousse-Suzan

PHOTO D'ANTAN



ENSEMBLE



Les conseils bon voisinage

Je jardine ou je bricole en extérieur
Les Jours de la semaine entre 8h30/12h et 14h/19h30.
Le samedi, entre 9h/12h et 15h/19h,
Le dimanche, et les jours fériés entre 10h/12h.



PROTÉGEONS LES FORETS CONTRE LES INCENDIES

LE MASSIF DES LANDES DE GASCOGNE EST CLASSÉ À HAUT RISQUE FEU DE FORÊT
Le risque de feu de forêt est permanent et augmente avec la fréquentation

LA PLUS GRANDE MENACE POUR LA FORÊT
C'EST CHACUN D'ENTRE NOUS !

94%
des feux de forêt sont
d'ORIGINE HUMAINE



6%
sont dûs à la
FOUDRE



ACCÈS RÈGLEMENTÉS : INTERDICTIONS PONCTUELLES

- faible ● DU 01/10 AU DERNIER JOUR DE FÉVRIER
- moyen ● DU 01/03 AU 30/09, PRUDENCE
- élevé ● TOUT VÉHICULE À MOTEUR INTERDIT DE 14H À 22H
- très élevé ● PROMENADES À PIED OU À VÉLO INTERDITES
- exceptionnel ● CIRCULATION INTERDITE SUR LES ROUTES LES PLUS EXPOSÉES

VOTRE PRUDENCE EST UNE NÉCESSITÉ.

AVANT DE VOUS RENDRE EN FORÊT,
PENSEZ À VOUS RENSEIGNER SUR :

- www.gironde.gouv.fr
- www.landes.gouv.fr
- www.lot-et-garonne.gouv.fr
- www.dfci-aquitaine.fr



Code forestier, Règlement interdépartemental feu de forêt 2016, Règlements sanitaires départementaux. Le non respect de ces interdictions entraîne des poursuites judiciaires.

Dépôts sauvages d'ordures de tous types

Tous dépôts de déchets ne respectant pas les conditions de remise réglementairement fixées peuvent être sanctionnés. Déposer un sac poubelle à côté de colonnes de tri, peut exposer, à l'instar d'un dépôt devant les grilles d'une déchetterie, au paiement d'une amende forfaitaire de 35 € pouvant aller jusqu'à 150 €.

Selon le type de déchet et la façon dont il est sauvagement déposé, le détenteur ou producteur de celui-ci peut être sanctionné par une contravention allant de la 1re à la 4e classe, ou d'une peine de prison de deux ans, accompagnée d'une amende de 75 000 €.

Gardons un village propre

Pas de déchets sur la voie publique
Respect du tri sélectif dans les POINTS TRI de la commune (quartier Larrivière, Ateliers Communaux et Suzan)



Déchetterie

Pour les autres déchets deux déchetteries situées à

- Ygos-Saint-Saturnin et
- Arengosse



RÉPERTOIRE

URGENCES	POMPIERS	18	} ou 112
	SAMU	15	
	GENDARMERIE	17	
	Appel d'urgence pour les sourds et malentendants	114	
	Centre anti-poison Bordeaux	05 56 96 40 80	
PREMIER SECOURS	Un défibrillateur est installé dans le couloir de l'ancienne école des Garçons, bâtiment situé à côté de l'actuelle mairie.		
URGENCE DÉPANNAGE	SYDEC TARTAS (Eau) Urgences 24/24h	06 84 26 81 84	
	ENEDIS MORCENX (Electricité) Urgence Dépannage	09 72 67 50 40	
URGENCES PARTICULIÈRES	Enfants disparus	116000	
	Allo Enfance maltraitée	119	
	Accueil sans abri	115	
SANTÉ			
DOCTEURS	Dr Hiollet Louis	05 58 51 75 76	
	Dr Drago Alexandre	05 58 75 25 89	
	Dr Lachgar Narimane Leslie	05 58 79 03 43	
	Service de Garde	05 58 44 11 11	
INFIRMIÈRES	Cabinet La Callune	06 19 64 88 86	
	Cabinet Werhnert / Monteiro	05 58 06 68 54	
HOPITAUX	CH de Mont de Marsan	05 58 05 10 10	
	CH de Dax	05 58 91 48 48	
PHARMACIE	Pharmacie des Pins	05 58 51 71 92	
	Pharmacie de garde: Service AUDIOTEL	3237 OU www.3237.fr	
ADMINISTRATIONS	MAIRIE D'OUSSE -SUZAN	05 58 51 73 80	
	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	05 58 04 14 15	
	OFFICE DE TOURISME	05 58 04 79 50	
	MEDIATHEQUE	05 58 04 16 39	
ÉCOLES	Ousse-Suzan	05 58 51 71 16	
	Ygos St Saturnin	05 58 51 78 52	
	Arengosse	05 58 51 70 28	
	RPI des Sources d'OYA contacter la Mairie d'Ousse-Suzan	05 58 51 73 80	
DÉCHETTERIES	YGOS SAINT SATURNIN: Jeudi/Samedi 14h30 - 17h30	05 58 51 76 32	
	ARENGOSSE: Jeudi / Samedi 09 h 00 - 12 h 00	05 58 51 81 44	
	Bennes aux particuliers (gratuites)	05 58 04 14 15	



Un dernier mot – Contactez-nous – Échangeons

Vous avez envie de partager un avis, de réagir sur des thèmes, de nous raconter l'histoire de notre village, de partager des anecdotes et des souvenirs, ou tout simplement nous soumettre des sujets relatifs à la commune ?

Lancez-vous !

Devenez acteur dans ce bulletin municipal, en rédigeant des articles, en proposant des photos anciennes ou actuelles ; en un mot, à participer à la vie de votre commune.

Le prochain numéro du Petit Oussois est à paraître pour le printemps.

Pour nous contacter, vous avez plusieurs possibilités :

- Sur la page Facebook de la mairie : [@MairiedOusseSuzan](https://www.facebook.com/MairiedOusseSuzan)

- par le lien « contact » du site internet <https://www.ousse-suzan.fr>

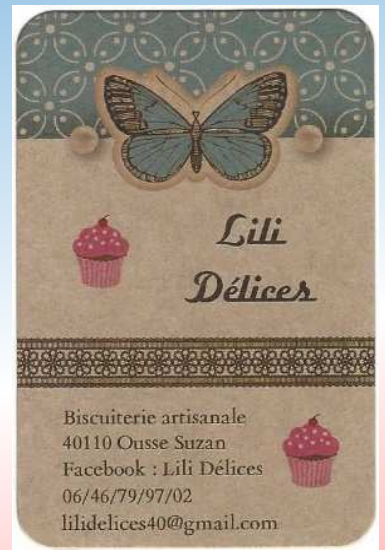
- par la « fiche de contact », au dos de cette page, à remplir et à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Et puis nous pouvons aussi nous rencontrer, même s'il faut respecter les gestes barrières, les bonnes idées survivront à cette crise !

COUP DE POUCE

Les Pros de la commune

Si vous voulez figurer dans cette page, n'hésitez pas à déposer votre carte de visite pro à la Mairie !



Fiche de contact

Si vous souhaitez nous donner votre avis, réagir, informer, nous interpellier, mais aussi nous rencontrer et nous raconter votre Ousse-Suzan, renseigne ce coupon et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie.

Coordonnées (nom, prénom)

Téléphone *pour être rappelé si besoin* :-----

Sujet :

Votre message :

.....

.....

.....

.....